

 Académie Bordeaux  direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde  Circonscription Arcachon Sud	<p>Nom et coordonnées de l'école :</p> <p>Ecole de Lugos 20 rue des Ecoles 33830 LUGOS Commune : LUGOS</p>
--	--

## PROCÈS-VERBAL

### CONSEIL D'ÉCOLE N°1 en date du 04/11/2025

#### **PRÉSENTS :**

- Mme Joachim (directrice)
- Mme Baleste, Mme Navarro, Mme Marimbordes, Mme Vannicatte, Mme Martin et Mr Gournet (enseignants)
- Mme Tostain (maire) et Mme Dufaure-Martin (adjointe)
- Mme Ginibre, Mr Louis, Mme Joly (représentants des parents d'élèves)

#### **EXCUSÉS :**

- Mme Hernandez et Mme Dauba (enseignants)
- Mr Bertin-Guyon, Mr Teston et Mr Rico Sanz (représentants des parents d'élèves)

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Présentation des membres du Conseil d'école.

### **EDUCATION NATIONALE**

#### **I) Fonctionnement de l'école**

- a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité et Charte de la Diversité et charte Ecole-Famille

Les différentes chartes ont été distribuées en début d'année à toutes les familles.

Pour rappel :

- **Charte de la laïcité :** Cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École.
  - **Charte de la diversité :** Ce texte explique que tous les enfants appartiennent à l'école et qu'aucun ne peut être exclu au regard de sa singularité.
  - **Charte Ecole-famille :** Cette charte vise à renforcer la coopération entre les familles et l'école pour favoriser la réussite et le bien-être des élèves.
- 
- **Règlement intérieur :** Le règlement intérieur d'une école est basé sur le règlement type départemental et adapté à chaque école. Cette année, un rajout dans la partie « Respect des règles de vie » :  
*« Une tenue décente et adaptée à l'école est exigée (jupes et tee-shirts trop courts, chaussures ne tenant pas aux pieds ou à talons, maquillage, ongles manucurés trop longs...) ».*

## b) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

- ❖ Formation des élèves en Education Morale et Civique sur la question du harcèlement (10h par an pour chaque niveau à partir du CP).

Les dates clés de l'année :

-**Journée internationale de lutte contre le harcèlement** : jeudi 6 novembre 2025

« Banc de l'amitié » : La classe de CE1-CE2 va décorer un banc fabriqué par un employé communal. Il faudra ensuite choisir l'endroit stratégique pour son implantation et « former » les élèves des autres classes car ce banc n'a pas vocation à être un meuble pour s'asseoir ou pour se reposer, c'est un banc pour trouver des copains quand on se sent seul. Une inauguration est envisagée.

-**Safer Internet Day** : Mardi 10 février 2026 et tout le mois de février pour sensibiliser aux usages du numérique.

- ❖ Avoir plus de **projets fédérateurs** pour les enfants tout en faisant du lien avec les parents :

-Mise en place d'un cross en octobre (sur le temps scolaire mais présence des parents qui le souhaitent) : c'était le **vendredi 10 octobre**. Bilan : très beau moment de cohésion des enseignants et des enfants et avec les familles.

## Questionnaire d'auto-évaluation :

-Il est proposé à partir du CE2. Il est anonyme. Celui-ci vise à évaluer si les élèves sont susceptibles d'être victime de harcèlement scolaire. Cette enquête doit permettre d'apprécier la qualité de vie des élèves à l'école et d'après les constats d'engager les actions utiles à son amélioration.

-Thème « harcèlement » avec le Conseil Municipal des Enfants (CME) : chaque CME du val de l'Eyre a réalisé une affiche et ce sont les lugosiens qui ont gagné le concours donc leur affiche a été diffusée sur toutes les communes. Ils ont aussi produit des petites saynètes avec les autres enfants des CME du Val de l'Eyre. Elles seront projetées au cinéma de Salles avant chaque diffusion de film.

## c) Présentation du plan de continuité pédagogique

-Après la crise du COVID, l'Inspection Académique a demandé aux écoles d'écrire un plan de continuité pédagogique, qui a pour but d'anticiper une éventuelle fermeture d'école et la manière dont les écoles fonctionneraient.

-Il y a 2 situations possibles :

- ❖ **Enseignement « hybride »** : une partie des cours à l'école et l'autre à distance.
- ❖ **Enseignement « à distance »** : mise en place d'une communication numérique entre l'école et les Familles (mails, Digipad → mur virtuel avec des documents insérés par l'enseignant (vidéo, document écrit, exercices...)).

#### d) Sécurité à l'école

-Exercice incendie : 22 septembre

-Alerte intrusion : 3 octobre

-Plan Particulier Mise Sécurité : 20 janvier

⇒ 3 alarmes sonores différentes que les élèves doivent appréhender

-Les parents demandent qu'une communication aux familles des élèves de Petite Section soit faite après les alertes pour pouvoir répondre aux angoisses de certains enfants.

#### e) Budgets municipaux

-Budget : 6000€ pour les achats papeterie pour l'ensemble des classes

#### f) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

-Bilan de la coopérative : 1847€ en début d'année scolaire

-Mandataire : Pascaline Joachim, mandataire adjoint : Rémi Gournet.

#### g) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire et pendant le temps scolaire

-Les locaux peuvent être utilisés hors temps scolaire (association sportive...).

-La mairie est dans les locaux scolaires le temps des travaux.

### II) Projets et vie de l'école

#### a) Projets de classe et d'école

-Inscription de toutes les classes à des projets académiques, c'est-à-dire que l'activité est financée par l'Education Nationale par l'intermédiaire de la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles) qui est chargée de conduire la politique culturelle de l'Etat dans la région et les départements. Les écoles doivent trouver un financement s'il y a des déplacements (bus...), un spectacle à voir...

##### ❖ Ecole et Cinéma pour les C1

-Les élèves de maternelle se rendront au cinéma de Salles pour voir plusieurs projections dans l'année.

##### ❖ Arts du cirque pour les C2

-6 séances prévues (trampoline, ruban, trapèze...) au cirque Komono à la Teste : 5 et 12 décembre, 9, 16, 23 et 30 janvier.

-Les deux classes s'y rendent pour la matinée (9h15-12h15) : 1h30 sous le dôme pour chaque classe et le deuxième groupe peut faire classe dans la yourte qui se trouve à côté.

Les séances de cirque avec les artistes sont gratuites, soit 9h de pratique. Le bus sera financé par la mairie soit 289 € par jour soit 1734 € pour les 6 jours.

-Une restitution est prévue, la date reste à confirmer.

-Dans un 3<sup>ème</sup> temps, les enfants assisteront plus tard dans l'année à un spectacle d'une compagnie de cirque.

### ❖ Chante Ecole pour les C3

-les élèves vont apprendre un répertoire d'une dizaine de chansons en vue du concert de fin d'année qui réunira plusieurs classes. Ils seront accompagnés par des musiciens.

### ❖ Natation

-**Cycle 2 :** 18/12 au 19/03 (14h30-15h30) : 10 séances le jeudi

-**Cycle 3 :** 09/09 au 18/11 (9h-10h) : 8 séances le mardi

### ❖ Projet voile

-Un projet voile est en réflexion pour les classes de CM1 et CM2. Le financement est à l'étude.

-Mme Tostain explique que le projet sera présenté au prochain conseil municipal du mois de novembre.

### ❖ Fête de Noël : vendredi 19 décembre

-Matin (à la salle des fêtes) : un spectacle est financé par l'AAPEL

-Après-midi : goûter + passage du Père Noël et distribution de cadeaux (Les livres sont commandés à la Librairie du val de l'Eyre).

## b) Evaluation de l'école

-Cette année les écoles du secteur du collège de Salles seront évaluées. Cette évaluation doit faire émerger les objectifs à atteindre pour l'école et à lister les actions prioritaires pour y arriver, qui seront inscrites dans le futur projet d'école.

-Plusieurs phases :

➤ **Septembre à décembre :** réalisation de l'auto-évaluation : Elle est rédigée par les enseignants mais prend en compte l'avis de l'ensemble de la communauté éducative (tous le personnel, communal ou AESH, parents, enfants, partenaires tels que mairie...).

-L'analyse porte sur 4 domaines :

1. Les apprentissages et le suivi des élèves et l'enseignement
2. Le bien-être de l'élève et des personnels et le climat scolaire
3. Les acteurs et le fonctionnement de l'école
4. L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

-Les adultes seront destinataires d'un questionnaire en ligne envoyé par mail et lien transmis dans le cahier des enfants. Les réponses sont anonymes.

-Les enfants seront interrogés par les élèves de CM2 qui ont préparé un questionnaire et vont mener une enquête pour recueillir l'avis des élèves (à partir de la GS).

-A la fin de la période de recueil des avis, les enseignants se serviront des réponses données, ainsi que de leurs propres observations pour rédiger le rapport d'auto évaluation et le transmettre aux évaluateurs externes.

➤ **Janvier à juin :** Visite de l'école par les évaluateurs externe en fonction des éléments notés dans l'évaluation interne, puis rédaction d'un pré-rapport d'évaluation, puis du rapport final. Il y aura une restitution en fin d'année.

#### **IV) Parcours de l'élève**

a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, RASED, ...)

-APC :

- 25 élèves de la MS au CM2 bénéficient de cette aide pour cette première période (jusqu'à décembre).  
2<sup>ème</sup> période : janvier jusqu'aux vacances de printemps, 3<sup>ème</sup> période : avril jusqu'à fin mai
- Groupes déterminés par les observations dans la classe pour les maternelles et par les résultats des évaluations nationales qui ont lieu en début d'année du CP au CM2.
- Pour aider les élèves qui ont des difficultés ponctuelles. Les groupes se renouvellent à chaque période.

b) Soutien renforcé aux élèves en difficulté à l'école élémentaire

-Un soutien sera proposé par Mr Gournet, pour les élèves en difficultés dans notre école. Les dates et élèves concernés ne sont pas encore déterminés.

#### **MAIRIE :**

-**Cantine :** Des parents ont évoqué un problème au niveau de la quantité de nourriture servie. Mme Tostain explique que l'information est remontée au prestataire de service (Convivio). Pour les maternelles, le personnel qui sert veillera à resservir si besoin. Pour les plus grands, les CM2 passeront de nouveau à la fin du service donc ils pourront se resservir puisqu'ils seront les derniers. L'idée est également d'éviter le gaspillage donc 2 assiettes de démonstration seront présentées aux élèves pour qu'ils demandent la quantité de nourriture qui correspond à leur besoin.

Mme Ginibre remercie la mairie qui autorise les parents à venir manger à la cantine.

#### **Matériel :**

-Il est signalé la lenteur de l'ordinateur de la classe de Mme Marimbordes, qui permet les projections sur le tableau numérique.

-Mme Marimbordes demande que le « banc de l'amitié » soit peint en blanc pour faciliter la future décoration par les élèves.

**Dates des autres conseils :** jeudi 2 avril et mardi 23 juin

**Fin du conseil :** 19h15

Signature de la Directrice

Président de séance :

Mme Joachim Pascaline

Signature du Secrétaire

de la séance :

Mme Baleste Véronique